

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 04.05.2021 Numéro de publication: HR02-1005168948

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation 1Relocation Investment & Management SA, Fribourg, nouveau 1RELOCATION INVESTMENT & MANAGEMENT SA, Crissier

1RELOCATION INVESTMENT & MANAGEMENT SA Chemin du Closalet 4 1023 Crissier

Jusqu'ici 1Relocation Investment & Management SA Chemin du Closalet 4 1023 Crissier

1Relocation Investment & Management SA, précédemment à Fribourg, CHE-100.346.597 (FOSC du 16.10.2018, p. 0/1004477535). Statuts modifiés le 20.04.2021. Siège transféré à Crissier. Nouvelle adresse: Chemin du Closalet 4, 1023 Crissier. Nouvelle graphie de la raison de commerce: 1RELOCATION INVESTMENT & MANAGEMENT SA. But: la société a pour but les conseils et services d'accueil aux cadres expatriés et à toutes autres personnes; prestations de services pour les entreprises ou pour les particuliers dans les domaines de la préparation et de la réalisation d'un transfert géographique; formation; coaching; consultation en matière de management, de ressources humaines; activités annexes ou connexes à la gestion d'entreprise, conseils et assistance en matière administrative; toute activité de conseil ainsi que d'assistance technique dans ces domaines. La société peut procéder à l'acquisition et à l'administration de participations, pour son compte ou pour le compte de tiers, à des entreprises commerciales ou industrielles, sises en Suisse ou à l'étranger, par prise d'actions, d'obligations, de parts, détention de créances ou toute forme adéquate, prise de brevets et de marques. La société peut accorder des prêts aux actionnaires ou à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par les actionnaires ou des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier, mettre ses biens en gage pour garantir toute créance. La société peut effectuer toute activité commerciale et financière, tout placement ou autre en rapport direct ou indirect avec son but ou qui soit propre à le réaliser. Elle peut traiter ces opérations pour elle-même ou pour le compte de tiers, à titre de représentant ou de mandataire ou les faire exécuter pour son compte par des tiers. La société peut créer des

succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et participer à d'autres sociétés en Suisse et à l'étranger. Les 50 actions au porteur de CHF 2'000 sont converties et transformées en 800 actions nominatives de CHF 100, privilégiées quant au droit de vote, et 20 actions nominatives de CHF 1'000, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Nouvelles formes des communications aux actionnaires: par écrit (courrier, courrier électronique ou télécopie). Bonvin Antoine Dominique, dont le prénom usuel est Bonvin Antoine est maintenant de Crans-Montana.

Registre journalier no 8497 du 29.04.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 200, Date: 16.10.2018 Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud